

cinéactions

Visite de Georges Lautner

De passage à Carros mercredi dernier à l'initiative de l'association Cinéactions, du CCAS de la ville de Carros et de la communauté de communes, Georges Lautner, qui restera comme l'un des maîtres du cinéma populaire français, s'est livré à une plaisante séance de questions-réponses en public, en prélude à la diffusion d'un de ses classiques, le croustillant « Laisse aller... C'est une valse », avec Jean Yanne, un cru de près de 40 ans d'âge! Lorsqu'il évoque ses souvenirs de tournage ou ses rencontres, Georges Lautner a le don de faire souffler le vent de l'histoire sur un auditoire conquis. C'est, en effet, avec beaucoup de chaleur et de sincérité, voire



Le grand cinéaste azuréen en visite à Carros, ici en compagnie de Jean-Pierre Testi, maire de Gattières, Charles Scibetta, président de Cinéactions, Véronique Chaugne, présidente de la commission culture des Côteaux d'Azur, et Émile Tornatore, maire de Le Broc et président de la CCCA. (Photo FB)

d'émotion, qu'il a déroulé devant les Carrossois, venus en nombre à la salle Juliette-

Gréco pour l'accueillir, quelques chapitres d'une vie de cinéaste bien remplie. De

ses origines niçoises à ses futurs projets, en passant par de précieuses anecdotes sur son travail avec Mirreille Darc, Blier père et fils, Audiard, Belmondo, Delon, Ventura, Gabin, Serrault et les autres, l'auteur des Tontons flingueurs nous a fait voyager en un temps et sur un terrain connus et réconfortants, ceux d'un Cinéma où l'industrie s'accommodait alors volontiers de joyeux improvisateurs, prêts à toutes les audaces pour se marrer et offrir au public le maximum de plaisir. Un état d'esprit que ce Pacha du septième art continue de cultiver avec un humour piquant du haut de ses 83 printemps fièrement revendiqués.

FRÉDÉRIK BRANDI

A TRAVERS LA CITÉ

CARROS

Conseil municipal

Réunion publique du conseil municipal jeudi 26 mars à 18 heures en mairie, salle du conseil.

Association «les Niçois du canton»

L'association propose aux intéressés, un voyage à l'île d'Elbe de 4 jours, du 17 au 20 avril prochain ; une sortie à Avignon avec visite du palais des Papes, dimanche 17 mai.

Renseignements complémentaires au : 06.61.52.47.82 / 04.93.29.17.25. ou

06.61.71.23.98 / 04.93.08.87.21.

Jazz dans tous ses états : cycle de lectures

«Blue note sur fond noir»... cycle de lectures avec Gérard Abela vendredi 3 et 28 avril, à 19 h 30, à la médiathèque André-Verdet. Au programme : «Un privé à babylone» de Richard Brautigan et «Le chasseur de lions» de Javier Tomeo. Renseignements et réservations au 04.93.08.73.19 ; www.mediatheque-coteauxd'azur.fr

CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est ouvert au public tous les jours, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures.

saint-jeannet

conseil municipal

Orientation budgétaire : une alchimie entre maîtrise et relance

Le calendrier impose aux collectivités territoriales certaines dates incontournables, comme celle consacrée au débat d'orientation budgétaire. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont évoqué les grandes lignes budgétaires pour 2009, inscrites aux finances de la commune. Le tout après l'approbation à l'unanimité du compte de gestion 2008 et du compte administratif (approuvé à la majorité moins 5 voix contre).

Le maire, Jean-Michel Sempéré, a donc présenté les futures orientations. L'année sera marquée par le passage en communauté urbaine avec, en termes comptable et financier, un jeu d'écritures, avec les transferts de charges et de recettes, en particulier pour la compétence voirie. Mais c'est l'axe national et départemental de relance économique qui sera mis à la mode saint-jeannoise. Savant compromis entre le constat des baisses

de recettes et la volonté municipale d'une dynamique au poste investissement pour un maintien de l'économie locale. Pour l'opposition, Gérard Nirascou a expliqué : « L'investissement prévu a déjà été programmé en 2008, mais il ne fut pas réalisé, je ne vois aucune vision nouvelle dans ce débat... ». Auparavant, le maire avait rappelé le lancement prochain de plusieurs programmes comme la mise en conformité de la chapelle Saint-

Jean-Baptiste; la création d'un poste de police municipale au village; le regroupement des locaux des services techniques.

L'endettement de la commune en baisse

La poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement devrait permettre une augmentation de la marge d'autofinancement et donc une baisse du taux d'endettement de la commune de l'ordre de 17 %

fin 2009. L'année dernière ce taux s'élevait à 19 %. Et la fiscalité locale? Pour l'heure, le débat n'a pas évoqué ce chapitre. Le maire, Jean-Michel Sempéré, se dit « être solidaire des Saint-Jeannois ». La municipalité entend utiliser une partie des marges de manœuvre obtenues en 2008 pour une évolution la plus mesurée possible des taux d'imposition.

FAB.BONGIOVANNI.

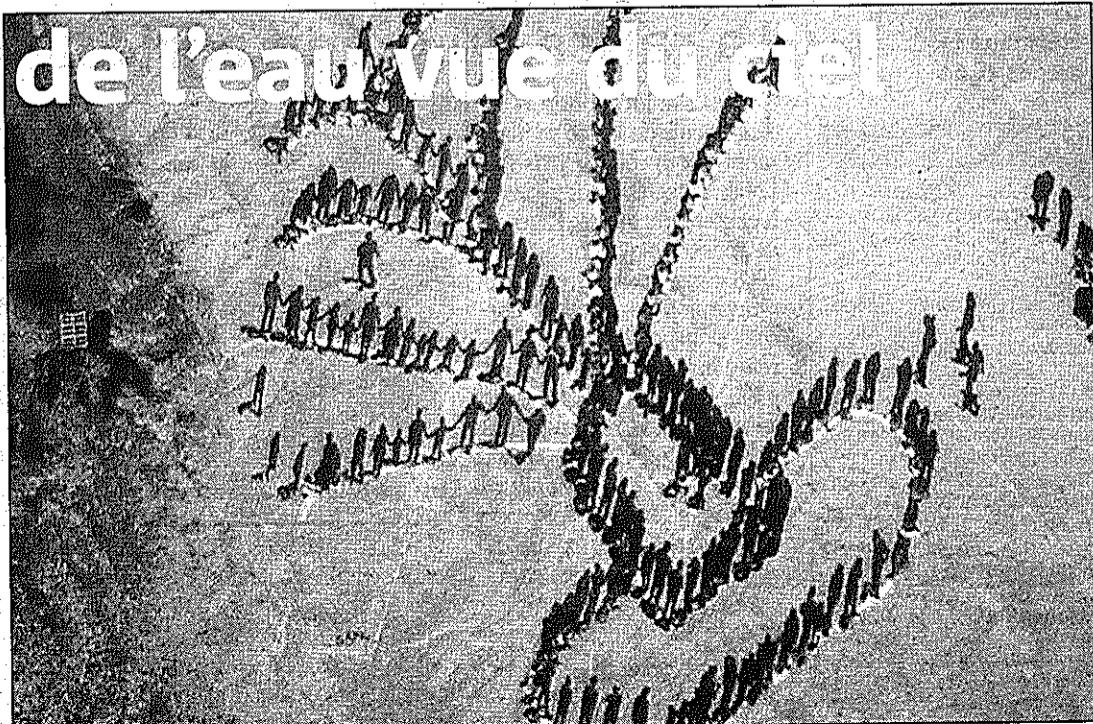
la gaude

environnement

La journée de l'eau vue du ciel

«Dessine-moi un jet d'eau», aurait pu demander le Petit prince dans le désert. C'est le message des 200 bénévoles de 3 à 80 ans qui ont posé, hier, pour cette photo aérienne sur le terrain du club d'aéromodélisme. Un signe d'amitié destiné aux 4 jeunes burkinabés sourds-muets soutenus par l'association « Les enfants du monde » pour une journée de l'eau très cool au stade de La Gaude. Y étaient présents le consul du Burkina-Fasso, le sénateur-maire de Cagnes, la conseillère générale Anne Sattounet, Annie Double-Battistella, suppléante de Lionnel Lucca, les maires de La Gaude, Saint Jeannet et Gattières et de nombreuses personnalités au milieu de 600 visiteurs.

(Photo G.F.)



Cinéma de La Gaude

CINÉMA LA COUPOLE - LA GAUDE - Centre culturel.

Retrouvez les horaires, les résumés, toutes les informations sur vos films.

Confirmation des programmes : 04.93.24.49.81.

Ou sur

www.cinefil.com www.allocine.com ou sur www.mairie-lagaude.fr

Parking gratuit et surveillé à 100 mètres.

Tarif normal : 6,50 €. Tarif réduit : 5,50 € (carte Culture et Cinéma, Cinéactions...). Tarif jeune : 4,50 € (- de 18 ans).

Mercredi 18 mars (tarif réduit pour tous). 14.30 : La Légende de Despereaux (1 h 30) ; 21.00 : Watchmen : Les Gardiens (2 h 43), interdit - 12 ans.

Jeudi 19 mars. 19.30 : Marley et moi (1 h 40).

Vendredi 20 mars : 17.30 : Séraphine (2 h 05). 21.00 : Séraphine (2 h 05).

Samedi 21 mars : 17.30 : Watchmen : Les Gardiens (2 h 43). 21.00 : Marley et moi (1 h 40).

Dimanche 22 mars : 14.30 : La Légende de Despereaux (1 h 30) ; 17.30 : Séraphine (2 h 05). 21.00 : Che 1 : L'Argentin (2 h 07 - V.O./S.T.F.).

Lundi 23 mars (tarif réduit pour tous). «Culture et Cinéma» 17.30 : Che 1 : L'Argentin (2 h 07 - V.O./S.T.F.) ; 21.00 : Che 2 : Guerilla (2 h 07 - V.O./S.T.F.).